



## CHSCT du 22 septembre 2020

### Point de situation de la consommation du budget du CHSCT

Lors de ses premières réunions de 2020, le CHSCT a validé certaines propositions de la direction locale :

- Des actions de formation (PSC1, habilitation électrique recyclage, EPI, risques routiers, gestes et postures, et une nouvelle formation sur les RPS) ont été ainsi approuvées.
- Des achats d'équipements bureautiques ont été retenus (fauteuils UGAP, rollermouses, tabouret BALL...);
- Des aménagements proposés au CFIP de Bernay ont été acceptés pour favoriser l'insertion des personnes touchées par un handicap, ainsi que le financement des mesures d'empoussièrisme au CFIP de Louviers (pour mémoire, le rapport de la société VERITAS du 12 août 2020, adressé aux membres du CHSCT le 28 août 2020, confirme l'absence de fibre d'amiante dans les locaux du SIE, SPF, SIP et dans deux salles d'archives du sous-sol) ;
- Le remplacement de tous les défibrillateurs SCHILLER a également été acté.

Dans le contexte de crise sanitaire, la direction a proposé à plusieurs reprises de contribuer au financement des mesures de prévention conformément à la vocation de ces crédits (achat de gel hydroalcoolique, plexiglas, distributeurs de gel, lingettes, masques,...).

Ces propositions, transmises par l'assistant de prévention le 14 avril 2020 (avec relance du 17 avril 2020) et le 20 mai 2020, ont toutefois été rejetés par la majorité des représentants du personnel qui sont membres du CHSCT.

Ce rejet a été maintenu lors d'un groupe de travail local consacré au budget qui s'est vainement tenu le 2 juillet 2020 pour tenter de dégager une solution.

Les crédits disponibles s'élèvent aujourd'hui à la somme de 22 549,62 € (l'achat du défibrillateur pour le hall B de la cité administrative d'Évreux n'a pu être lancé).

La direction attire à nouveau l'attention sur le risque de perte de ces crédits inemployés, en fin d'année 2020, s'ils ne sont pas engagés dans les plus brefs délais. Alors que la direction a déjà fait des propositions de consommation de son côté, des propositions alternatives des représentants du personnel et une décision du CHSCT sur leur consommation sont donc devenues urgentes.